

# Une pétition contre le projet industriel de raffinerie

Olivier Delhoumeau, o.delhoumeau@sudouest.fr, Lire aussi page 6



*La pétition contre le projet a récolté près de 1 500 signatures. CABINET D'ARCHITECTES JDS  
FRANCE*

**Lancée contre le projet d'industrie de conversion de nickel et de cobalt en sulfates aux abords du terminal portuaire, elle est initiée par un collectif d'associations en pleine concertation sur la mise en compatibilité du PLUi**

Le projet d'usine de conversion de nickel et de cobalt sur la zone industrialo-portuaire de Grattequina devrait faire partie des sujets mis en avant lors du 7<sup>e</sup> sommet Choose France, aujourd'hui. Rendez-vous au cours duquel Emmanuel Macron recevra des investisseurs étrangers au château de Versailles.

Soutenu par l'État, le projet EMME (Electro Mobility Materials Europe) suscite localement l'inquiétude. En témoigne la pétition lancée le 3 mai sur la plateforme change.org. 1500 signatures environ ont été recueillies pour dire non à cette implantation.

## **Manque d'information**

L'initiative émane d'Alerte Seveso Bordeaux Métropole, tout jeune collectif regroupant deux associations : Préservons notre paysage urbain et Les Amis de Piètru-Pierres d'Ambès. « Ce n'est qu'un début, le mouvement vient de naître. Nous espérons convaincre d'autres structures de l'estuaire de la Gironde et de la Métropole bordelaise de nous rejoindre. Tout le monde sera concerné par cette usine classée Seveso seuil haut », souligne Sylvie Perez, présidente de Préservons notre paysage urbain, association d'environ 150 adhérents basée à Parempuyre. Selon elle, la population n'est pas suffisamment informée. Ni sur le contenu du projet, ni sur la concertation pilotée par le Grand Port maritime de Bordeaux en vue d'obtenir la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Bordeaux Métropole. « Il n'y a eu que deux réunions publiques à ce jour, la première à Parempuyre le 18 avril, et la deuxième à Ambarès-et-Lagrave le 23 avril. »

## **Zone humide**

La pétition vise à peser sur les autorités locales (et nationales) pour les inciter à faire marche arrière. « L'implantation d'une raffinerie en zone humide et inondable est une aberration. Les risques environnementaux sont énormes, et pas seulement à l'échelle de Parempuyre, Ludon ou d'Ambarès. Les produits stockés et transportés seront miscibles dans l'eau. En cas d'accident, on n'est pas à l'abri d'une pollution majeure », alerte Sylvie Perez.

Au-delà de la pétition, la concertation relative au PLUi fait aussi le plein d'avis (plus de 400 hier), défavorables à une écrasante majorité. Certains sont laconiques, d'autres très détaillés. Daniel Galy, des Amis de Piètru-Pierres d'Ambès, se montre critique, tant sur la procédure que sur l'évaluation environnementale, la pertinence de la technologie nickel-manganèse-cobalt ou le risque inondation. « Dans le cas des inondations fluvio-maritimes, un remblai sur 30 hectares dans le lit majeur du fleuve forme un véritable barrage au libre écoulement de l'eau. Ce barrage ne peut que provoquer une onde de crue majorée sur la rive opposée [...]», écrit-il. Et de mentionner la zone portuaire de Bassens, avec ses installations Seveso seuil haut.

Jean-Dominique Droneau (Sea-Invest) fait partie des rares contributeurs à émettre un avis favorable. « Il s'agit d'une localisation industrielle en lien avec les filières des mobilités électriques et de la décarbonation, note-t-il. L'objectif de maîtriser sur nos territoires les technologies de demain et les emplois associés me semble essentiel. Faire porter ailleurs d'éventuels impacts liés à des processus dont nous restons consommateurs relève d'une forme d'hypocrisie et d'égoïsme. » La concertation publique a été prolongée jusqu'au 20 mai.

**« Les produits seront miscibles dans l'eau. En cas d'accident, on n'est pas à l'abri d'une pollution majeure »**



Publié le 13/05/2024 – Sud-Ouest – 13 mai 2024